

**COMITÉ CONSULTATIF  
DE LA LÉGISLATION  
ET DE LA RÉGLEMENTATION  
FINANCIÈRES**

---

**AVIS N° 2025-62**

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le code monétaire et financier, notamment son article L. 614-2 ;

Vu le projet modifié de décret de transposition de la directive 2023/2673 relative aux contrats de services financiers conclus à distance ;

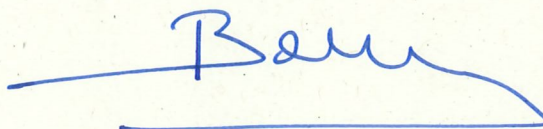
Ayant été consulté par voie écrite, l'urgence ayant été constatée par un courrier du président en date du 20 novembre 2025,

**Émet un avis favorable sur le projet de décret.**

Fait le 24 novembre 2025.

Pour le Comité consultatif  
de la législation et de la réglementation  
financières

Le Présidente,



Christophe BORIES